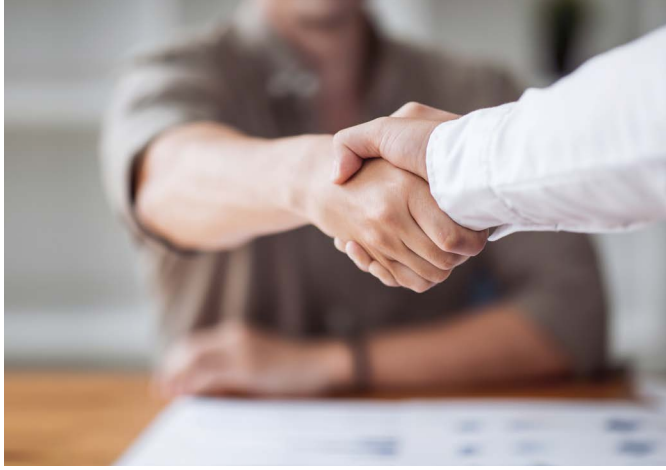
Épargne et placement

lux | mandate

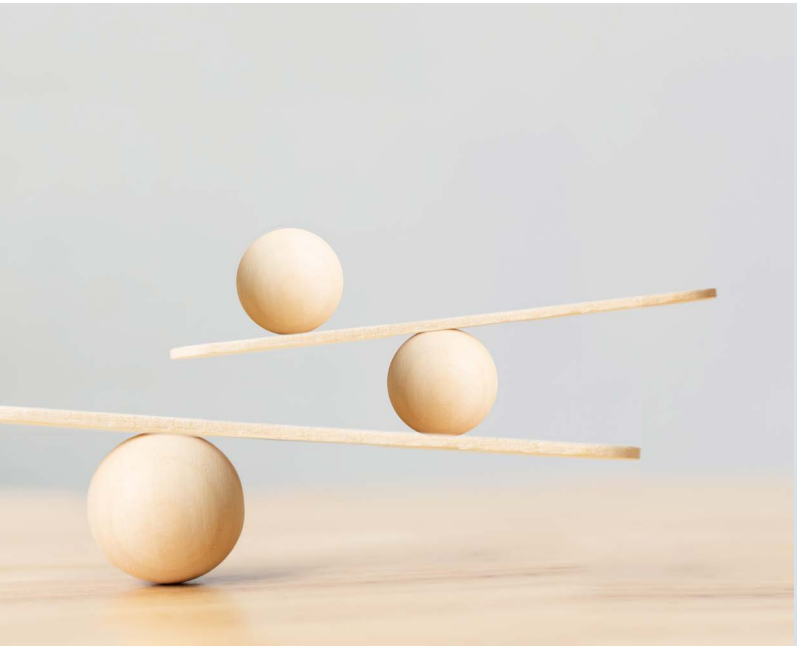
Déléguez la gestion de vos avoirs à nos experts !



Avec lux I mandate, vous mandatez nos spécialistes pour investir vos avoirs dans notre gamme de fonds d'investissement lux I funds et gérer le capital investi pour vous.

Vos avantages :

- **Personal Banker dédié**
 Votre Personal Banker vous guidera dans l'ensemble de vos relations bancaires et vous fournira des reportings sur base régulière.
- **Stratégie d'investissement personnalisée**
 Votre stratégie d'investissement sera déterminée en respectant vos objectifs d'investissement, vos connaissances en termes d'instruments financiers et vos préférences en matière de durabilité.
- **Gestion discrétionnaire accessible et transparente**
 La gestion de fortune lux | mandate est accessible pour un investissement compris entre EUR 25.000 et EUR 250.000 par contrat de gestion lux | mandate, avec un forfait mensuel de EUR 10 (HTVA) appliqué indépendamment du montant investi.
- **Gestion professionnelle des avoirs**
 Spuerkeess Asset Management agit en tant que conseiller lors de la composition du portefeuille et garantit une parfaite diversification de vos investissements ainsi qu'une adaptation de votre portefeuille en fonction de l'évolution des marchés financiers.



Exemple d'investissement

Stratégie Equilibrée (Risque) / « Mix » (Durabilité)
(Sujet à modification)

LUX-FUNDS BOND EUR	22,10 %
LUX-FUNDS BOND GLOBAL GREEN	19,50 %
LUX-FUNDS BOND HIGH INCOME	16,40 %
LUX-FUNDS EQUITY NORTH AMERICA	12,50 %
LUX-FUNDS EQUITY GREEN	9,90 %
LUX-FUNDS EQUITY EUROPE	6,80 %
LUX-FUNDS EQUITY EMERGING MARKETS	5,20 %
LUX-FUNDS EQUITY QUALITY SELECTION	2,80 %
CASH	4,80 %

SPUERKEESS

SPUERKEESS.LU/**luxmandate**

Offre de tarification[1]	
Instruments financiers	
Tarification pour les ordres exécutés dans le cadre du mandat de gestion[2]	
Services annexes	
Droits de garde	Commission incluse
Relevé annuel des opérations sur instruments financiers	Commission incluse
Relevé annuel des revenus sur instruments financiers	Commission incluse
Rapport d'évaluation (trimestriel)	Commission incluse
Relevé fiscal[3]	Commission incluse
Commission forfaitaire mensuelle[4]	
Commission mensuelle de **EUR 10** (HTVA) par contrat de gestion lux I mandate	

[1] Le document « Principaux tarifs bancaires » est disponible sur www.spuerkeess.lu et reprend aussi les tarifications standard applicables aux transactions sur instruments financiers effectuées en agence, par S-Net, S-Invest et S-Rente.

[2] Les frais de transaction peuvent être majorés de taxes qui sont d'application sur les différentes bourses (droit de timbre, taxe sur les transactions financières capital gains tax, etc). Les frais de transaction sont majorés d'éventuels frais de liquidation locaux pour certaines bourses hors Europe centrale et Amérique du Nord.

[3] Uniquement pour personnes physiques.

[4] Durée minimale du contrat : 6 mois.

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller.

Droit de rétractation
Aucun droit de rétractation n'est disponible pour ce produit.

Réclamation
Conformément aux dispositions de l'article 9 de nos Conditions Générales des Opérations, vous avez la possibilité d'adresser une réclamation par voie postale ou par voie électronique :
Service Compliance
1, Place de Metz
L-1930 Luxembourg
reclamations@spuerkeess.lu

Agrément et autorité de surveillance
Spuerkeess est inscrite au tableau officiel des établissements de crédit luxembourgeois tenu auprès de l'autorité de surveillance luxembourgeoise, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), sise à 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg. Site Internet : https://www.cssf.lu/fr/

Modes de paiement et défaut de paiement
La commission mensuelle de EUR 10 HTVA est automatiquement débitée du compte courant, indépendamment du montant investi.

Limitation de la durée
Les informations contenues dans le présent document sont valables jusqu'à la prochaine modification du produit.
Elles n'ont aucune valeur contractuelle.

Durée minimale du contrat à distance
La convention est conclue pour une durée indéterminée avec une durée minimale de souscription de six mois à compter de sa date de signature.

Instruments risqués
Le produit étant exposé aux fluctuations du marché, celui-ci comporte un risque de performance négative et par conséquent un risque de perte de capital. La valeur de remboursement peut être inférieure au montant de l'investissement initial.
Les données relatives aux performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures.

Droit de résiliation des parties
À l'échéance de la durée minimale, le Client a le droit de résilier, sans motif et à tout moment, la convention par lettre recommandée. À l'échéance de la durée minimale, Spuerkeess peut résilier la convention par lettre recommandée, moyennant un préavis de trente jours.

Droit applicable
Les litiges sont soumis au droit luxembourgeois. Les tribunaux du Grand-Duché de Luxembourg sont seuls compétents pour toute contestation entre le Client et Spuerkeess, celle-ci pouvant cependant porter le litige devant toute autre juridiction qui, à défaut de l'élection de for qui précède, aurait normalement compétence à l'égard du Client.

Langues
La convention du produit est disponible en français, allemand et anglais. La communication entre Spuerkeess et le Client s'effectue dans la langue convenue entre les parties.